

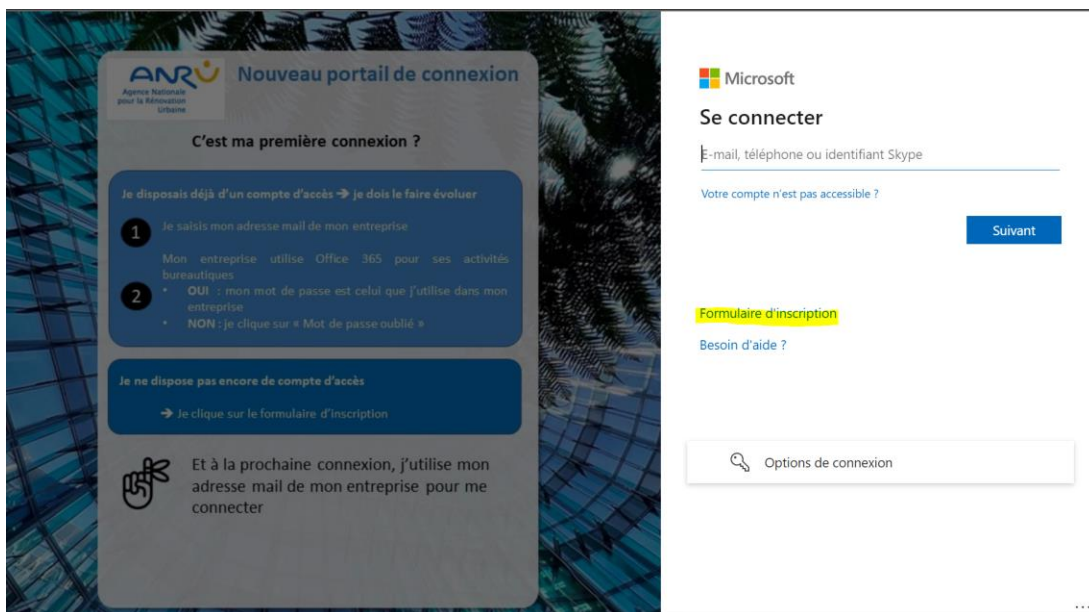
	<h1>Créer son compte utilisateur ANRU</h1> <p>www.anruscope.fr</p>
---	--

L'accès aux systèmes d'information de l'ANRU nécessite d'effectuer la présente formalité qui consiste à renseigner les informations utiles pour permettre l'octroi d'un compte de connexion utilisateur et de déterminer votre mot de passe confidentiel.

Ce document a pour objectif de passer en revue les étapes permettant la création de votre compte.

1 J'arrive sur le portail d'authentification

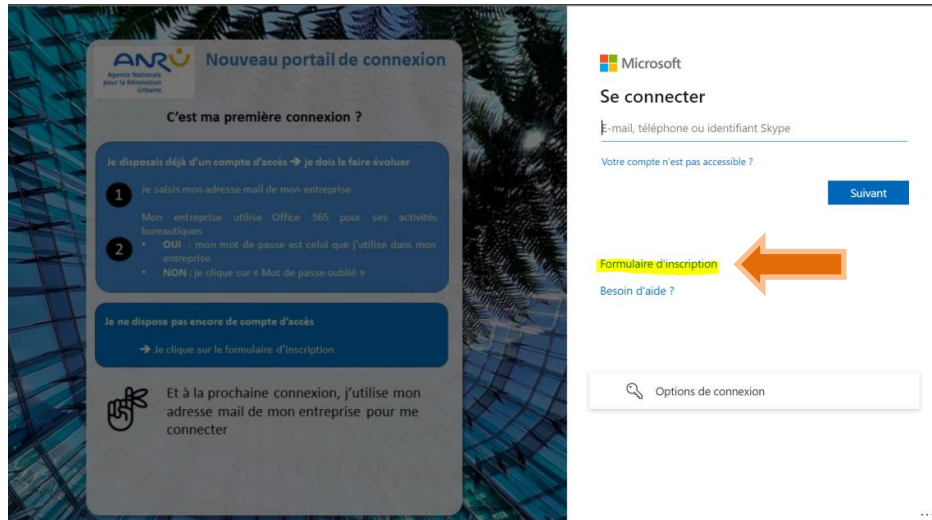
La page présentée ci-dessous représente le portail d'authentification unique. Ce portail sera rencontré chaque fois que vous souhaitez accéder à l'un des systèmes d'information de l'ANRU.



Il apparaît notamment lorsque vous cliquez sur le lien « ANRUSCOPE » depuis le portail internet de l'ANRU www.anru.fr ou en à l'adresse : www.anruscope.fr



2 Je clique sur le formulaire d'instruction



2.1 Etape 1 – Votre fonction et votre identité

CREER UN COMPTE

[Pourquoi s'inscrire sur le portail de l'ANRU ?](#)

- Pour accéder à tous les outils en ligne proposés par l'Agence (Agora, formation en ligne, extranet...)
- Pour pouvoir être informé des dernières actualités de l'Agence
- Pour être référencé avec les bonnes coordonnées comme un interlocuteur de l'Agence

[Besoin d'aide ?](#)

Quelle est votre fonction pour l'ANRU ?

Catégorie* : Délégations territoriales de l'ANRU

Fonction* : Directeur adjoint DDT/DDTM

Titre* : Quel est votre titre exact dans votre organisme ? (ex : Chargé de mission)

Comment vous appelez-vous ?

Civilité* : Monsieur

Prénom* : Saisissez votre prénom

Nom* : Saisissez votre nom

Choisissez la catégorie qui vous correspond

Veuillez sélectionner une catégorie ...

- Délégations territoriales de l'ANRU
- Maîtres d'ouvrages
- Partenaires
- Porteurs de projets
- Prestataires
- Services régionaux de l'Etat

Sélectionner votre fonction parmi les choix proposés

Parmi les fonctions-type proposées laquelle vous correspond le mieux ?

- Chargés de mission et fonctions support Préfecture
- Chef de service
- Directeur adjoint DDT/DDTM
- Directeur DDT/DDTM
- Instructeur
- Préfet de département
- Préfet délégué à égalité des chances
- Sous-préfet

* à l'attention des maîtres d'ouvrages **Quartiers Fertiles**, merci de cocher la case ci-dessous

Quelle est votre fonction pour l'ANRU ?

Catégorie* : Maîtres d'ouvrages

*Attention à bien sélectionner la catégorie qui correspond au rôle qui vous lie à l'ANRU via votre convention, contrat, délégation...
Si jamais vous avez des difficultés à choisir une catégorie, contactez servicedesk@anru.fr*

Fonction* : Chargé de mission maîtres d'ouvrages

Quartiers fertiles


2.2 Etape 2 – Votre organisme de rattachement

Afin d'améliorer la connaissance des acteurs en interaction avec l'ANRU, il est essentiel de connaître votre organisme de rattachement.

Pour quel organisme travaillez-vous (sélectionner l'établissement siège) ?


Saisissez le nom et le code postal de l'établissement siège de votre organisme puis cliquez sur .

Choisissez ensuite dans la liste proposée l'établissement siège de votre organisme.

Organisme* Code postal 

Organisme sélectionné


Note :

- Pour trouver une collectivité territoriale, saisissez par exemple « Commune de Paris » plutôt que « Ville de Paris ».
- Si aucune réponse proposée ne correspond à votre organisme : saisissez le numéro de SIRENE de votre organisme (9 caractères) dans le champ « Organisme » et votre code postal, puis cliquez sur .


Ce champ vous permet d'indiquer le nom de votre organisme. Afin de garantir la qualité de la donnée et son homogénéité, votre saisie est comparée au répertoire SIRENE de l'INSEE qui vous proposera une sélection d'organismes en lien avec votre proposition.

Pour limiter votre réponse, indiquer éventuellement le code postal de localisation de l'établissement siège.

Pour quel organisme travaillez-vous (sélectionner l'établissement siège) ?

Saisissez le nom et le code postal de l'établissement siège de votre organisme puis cliquez sur .


Choisissez ensuite dans la liste proposée l'établissement siège de votre organisme.

Organisme* Code postal 

Organisme sélectionné

Sélectionnez votre organisme

Siret	Nom	Sigle	Département	Etab. siège	Adresse	Code postal	Ville	Activité principale
13001046500032	DIRECTION DEPARTEMENTALE TERRITOIRES	DDT	54	Oui	45 RUE STE CATHERINE	54000	NANCY	Administration publique (tutelle) des activités économiques



Le système vous propose les réponses correspondant à votre sélection : les 10 premières réponses sont affichées, l'accès aux réponses suivantes s'effectuent via le numéro de page affiché en bas de la liste. Sélectionner l'organisme qui correspond à votre recherche.



*Astuce : si vous n'arrivez pas à trouver votre organisme ou si les réponses retournées sont trop nombreuses, vous pouvez indiquer le numéro de code SIREN : **9 premiers caractères du code SIRET de votre établissement. Le résultat est garanti !***

2.3 Etape 3 – Vos coordonnées

Quelles sont vos coordonnées ?

Vérifiez l'exactitude des informations affichées ci-dessous après avoir sélectionné l'établissement siège de votre organisme (corrigez si nécessaire en indiquant les coordonnées de votre lieu d'activité) puis saisissez votre adresse email et numéros de téléphone.

Département d'intervention*	54 - Meurthe et Moselle
Adresse*	45 RUE STE CATHERINE
Complément d'adresse	Complément d'adresse
Code postal*	54000
Ville*	NANCY
E-Mail*	E-Mail*
Téléphone fixe*	Téléphone fixe*
Téléphone portable	Téléphone portable




Attention, l'e-mail indiqué doit être votre adresse mail professionnelle.

Celui-ci doit être accessible par vous seul car il sera utilisé dans la suite de la procédure d'enregistrement.

2.4 Etape 4 – terminer le formulaire de saisie

Antispam : Veuillez entrer les caractères suivants

1K8KD3



Cliquer sur l'image pour la recharger.

J'accepte les conditions générales d'utilisation de l'ANRU.

Confirmer

Cette partie est liée à la sécurité, elle permet de s'assurer que le formulaire est bien complété par une personne physique et non un système automatisé. Dans la zone « Antispam », vous devez recopier les caractères affichés sous forme d'une image.

Attention, votre saisie doit tenir compte des majuscules, minuscules de l'image.



Astuce : si vous n'arrivez pas à distinguer les caractères affichés car il est parfois difficile de faire la différence entre les lettres « i », « l » en majuscule et minuscule, vous pouvez changer l'image en cliquant dessus.

Pour terminer votre saisie, **cocher les conditions générales et confirmer.**

2.5 Le domaine de confiance ANRU

Le domaine de confiance ANRU représente la liste des entités juridiques reconnues par l'ANRU pour lesquelles aucune validation n'est requise pour poursuivre vous-même le processus d'enregistrement.

Si vous faites partie du périmètre des domaines de confiance, le message suivant est affiché.



Pour les personnes dont l'entité juridique ne fait pas partie du domaine de confiance, la suite du processus est soumise à l'approbation de l'ANRU.



3 Créer son accès technique

3.1 Réception de l'Email « ANRU : Création de mon accès technique pour utiliser les services de l'ANRU »

A l'issue de la validation de vos informations, un Email émis par anruscope@anru.fr a été adressé vers l'adresse de messagerie indiquée dans le formulaire.

Cliquer sur le lien présent dans le mail pour débiter la création de l'accès technique.

3.2 Création de l'accès technique

Étape 2 : cas d'une entreprise qui utilise Office 365 pour ses activités bureautiques

Si mon entreprise utilise Office 365 pour ses activités bureautiques, c'est fini !

Utilisez votre mot de passe d'entreprise pour vous connecter.

Les changements de mot de passe effectués dans le cadre de votre entreprise sont appliqués également ici.

Étape 2 : l'écran me propose de m'envoyer un code (sur mon mail) ou d'utiliser mon mot de passe à la place

- J'utilise mon mot de passe
- Et j'en redéfinis un nouveau en actionnant « mot de passe oublié »

⇒ [Aide à la connexion ?](#)



Le mot de passe renseigné doit respecter la charte suivante

- Sa longueur totale est au moins de 9 caractères
- Il doit comporter au moins un chiffre, une lettre majuscule et une minuscule
- Il doit être changé tous les 3 mois

*Astuce : En panne d'inspiration ? Consulter le site de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/generer-un-mot-de-passe-solide>) pour vous aider à **déterminer un mot de passe sécurisé !!***

3.3 C'est fini !



La procédure d'enregistrement est désormais terminée, bon surf sur Anruscope !